

ce point, les textes nous abandonnent complètement. Les rites du *vivâha-saṃskâra* ou « sacrement du mariage » étaient vraiment trop connus pour valoir la peine d'être décrits. N'était l'incroyable innocence du jeune ṛiṣi Unicorne, marié sans le savoir à une fille qu'il prend pour un garçon, il y a peu d'apparence que le *Mahāvastu*, par exemple, les eût jamais détaillés; mais le candide enfant de l'ermitage éprouve le besoin de confier à la biche, sa mère, comment le don qu'on lui a fait de son camarade s'est accompagné de trois rites : l'union des mains, l'aspersion de l'eau et la circumambulation du feu. Telles sont bien encore les cérémonies en usage dans le mariage hindou, et l'on en reconnaît immédiatement la célébration sur nos sculptures.

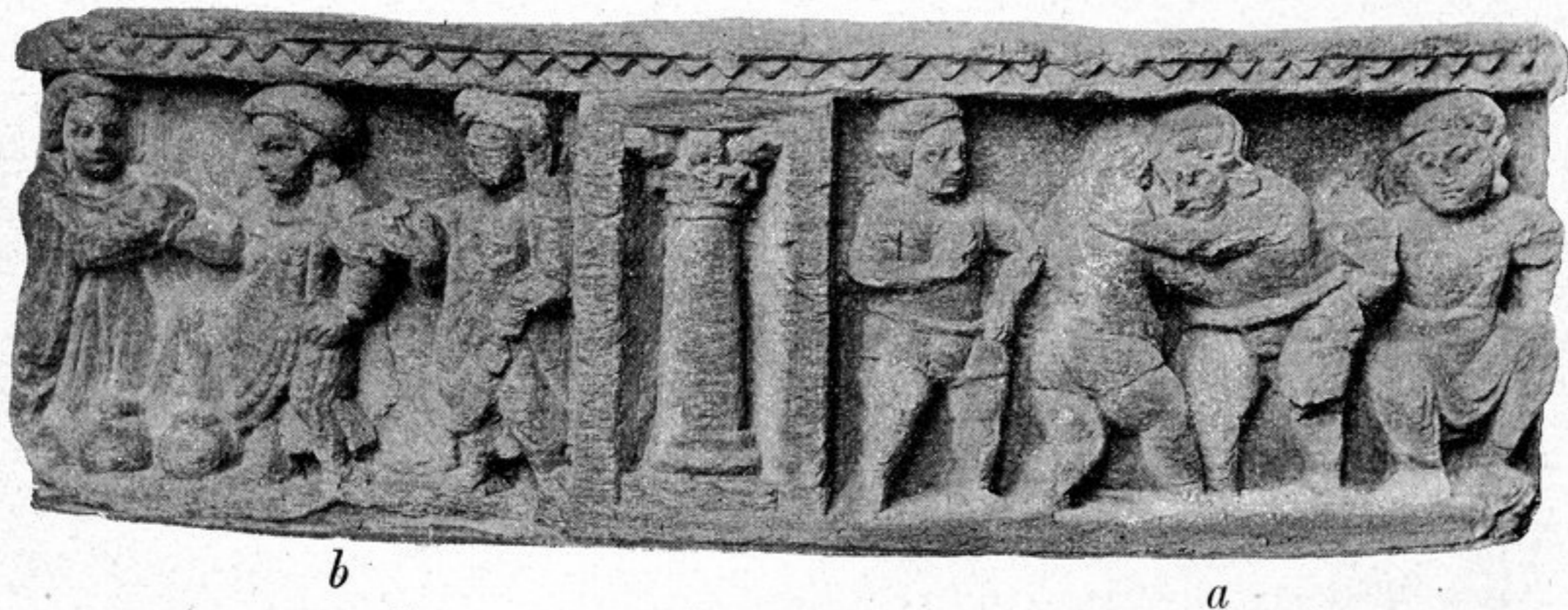


FIG. 172. — a. LES LUTTES; b. LE MARIAGE.

Musée du Louvre, n° 38. Provenant du Swât. Hauteur : 0 m. 10.

La version la plus développée, qui nous est donnée par la figure 173, a perdu, du fait d'une regrettable dégradation, un accessoire essentiel, à savoir le feu sacré; c'est à peine si l'on en devine quelques vestiges entre les fiancés, vu la brisure de la pierre à cette place. Aussi l'identification en serait-elle restée hypothétique, sans l'assurance que nous apporte la comparaison avec les figures 172 b et 174 a. Sur les trois bas-reliefs, les fiancés, les mains droites unies, sont en train de faire la *pradakṣiṇâ* du dieu Agni, pris à témoin de leur union. Pour l'eau de la donation de la jeune fille, tantôt elle repose près du feu dans deux cruches à la mode indienne, tantôt elle est portée dans une aiguière à la main d'un servi-